

## MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPETENCES DES SAUVETEURS – SECOURISTES DU TRAVAIL

### **OBJECTIF DE LA FORMATION**

A l'issue de la formation les stagiaires seront capable de :

- Intervenir efficacement sur des victimes d'accidents et de malaises en mettant en œuvre l'organisation et les moyens de secours prévus dans l'établissement et d'éventuels protocoles spécifiques établis par le médecin du travail
- De participer à la démarche de prévention de l'entreprise en jouant son rôle d'auxiliaire de prévention capable de repérer des situations dangereuses et d'informer dans le respect de l'organisation de l'entreprise.

### **PREREQUIS**

Pour accéder à la formation de Maintien et Actualisation des Compétences (recyclage), le personnel doit être titulaire du certificat SST.

### **METHODE PEDAGOGIQUE**

La formation est essentiellement active avec une alternance d'apports théoriques, de démonstrations pratiques et de mises en situations pratiques sur des accidents simulés adaptés aux risques de l'entreprise.

A l'issue de la formation, un livret INRS sera rendu à chaque stagiaire.

### **MOYENS PEDAGOGIQUES**

PC, vidéo projecteur et divers supports pédagogiques tels que films, photos, diaporamas, documents papier et numériques. Matériel spécifique à l'apprentissage du SST : Mannequins de réanimation adulte, enfant, nourrisson, défibrillateur, plan d'intervention.

### **MODALITE D'EVALUATION**

Le Certificat de Sauveteur Secouriste du Travail sera délivré au candidat qui a participé activement à l'ensemble de la formation et fait l'objet d'une évaluation favorable de la part du formateur. Pour cela nous appliquerons les modalités d'évaluation et les fiches individuelles d'évaluation certificative de l'INRS.

### **DISPOSITIF DE SUIVI DE L'ACTION ET RENDU**

Feuille de présences signées par demi-journées, attestations de fin de formation. Dans le cas d'une évaluation favorable le stagiaire obtiendra sa carte de SST.

### **RECYCLAGE**

La validité du certificat SST est de 24 mois

### **PROGRAMME :**

Les limites d'intervention du SST et ses responsabilités

Accident du travail et Maladie professionnelle : *définition, mécanisme d'apparition du dommage et importance*

Les acteurs de la prévention internes et externes

Le rôle et la place du SST-auxiliaire de prévention

Repérer des situations dangereuses

Proposer des mesures de prévention

Informer dans le respect de l'organisation de l'entreprise

Protéger pour éviter le sur-accident :

- Protection des populations en cas d'alerte
- Les dangers persistants

- Supprimer/isoler/Soustraire  
Examiner la victime

Alerter

- Procédure d'alerte dans et hors entreprise

Secourir une victime :

- La victime saigne abondamment
- La victime s'étouffe
- La victime est consciente et se plaint de :  
Malaise, brûlures, fractures, plaies
- La victime est inconsciente, elle respire
- La victime est inconsciente, elle ne respire pas

Evaluation des stagiaires

### **ORGANISATION**

Maintien et Actualisation des Compétences des SST	
Encadrement	Formateur SST certifié par l'INRS
Effectif	4 à 10 stagiaires
Durée	1 journée (7 heures)